



EDUCATION PERMANENTE ET ISP, COUSINS EN UNE MEME FAMILLE

Qu'y a-t-il de commun, de spécifique, de complémentaire, de différent et d'opposé entre l'ISP et l'éducation permanente ? C'est la réponse à cette question que tente la présente contribution.

A

LE CHAMP DE L'INSERTION : TRAVERSÉ DE TENSIONS

Commençons par évoquer le champ de l'insertion. Même s'il y a une forme de « noyau dur » qui fonde le système, tous ses acteurs le savent néanmoins : il est traversé de tensions.

On pourrait exprimer le « noyau dur » dans une formule qui ressemblerait à ceci : « il est préférable pour les personnes d'être dans un emploi, car celui-ci est un facteur essentiel à la bonne intégration : il permet d'être mobilisé pour quelque chose, il force aux relations sociales, il offre un salaire qui autorise à vivre et consommer normalement. L'enjeu de l'action d'insertion est d'accompagner des personnes sans emploi en sorte qu'elles avancent sur un chemin qui leur permette d'y accéder ».

Ceci posé, les tensions se dessinent immédiatement, qu'on peut résumer sous la forme de trois blocs de questions :

- Instrumentalise-t-on le dispositif à toute forme d'emploi quel qu'il soit, c'est-à-dire même

médiocre dans ses conditions d'exercice, de sécurité, de rémunération ? Ou bien se donne-t-on aussi pour mission d'aider les personnes à se placer dans des rapports sociaux ? Formulé autrement : former un demandeur d'emploi relève-t-il du « dressage » (apprendre à faire ses heures en « fermant sa gueule »), ou bien veut-on élargir la palette en sorte qu'on aide aussi à renforcer les personnes comme citoyens critiques et responsables ? Formulé encore autrement : est-ce qu'on ne joue que les enjeux qui visent l'individu et rien que lui, ou bien organise-t-on une combinaison qui mêle rencontre des besoins individuels et sens du collectif, du « jeu d'équipe » ?

- Il y a aussi à prendre en compte la situation des personnes qu'on accompagne mais qui, au final, malheureusement, ne trouvent pas à s'intégrer dans un emploi. On peut tenir cela pour autant d'échecs. Et ce l'est certainement si on n'a agi que dans l'optique instrumentale. Le jugement est susceptible de bouger, cependant, si on a fait autre chose, qui, à défaut de l'emploi, aide à s'insérer dans la vie sociale, les réseaux de voisinage, et tout simplement « à mieux s'en sortir dans la vie de tous les jours », parce qu'on comprend mieux comment les systèmes

fonctionnent, on sait lire les papiers que les enfants ramènent de l'école, on a appris à exprimer les questions qu'on se pose, ... Même sans emploi à la clé, le passage par la formation peut se traduire par de la vie meilleure après. Encore faut-il accepter d'y mettre les moyens, et de s'organiser en conséquence.

- Les points de vue que nous pouvons avoir sur les politiques dites « d'activation » ne sont pas non plus sans conséquence, selon qu'on tient l'enjeu d'insertion comme relevant de la responsabilité individuelle exclusivement, ou ayant à voir avec quelque chose de plus compliqué que cela, et qui est d'ordre sociétal.

Selon la manière de répondre à ces différentes questions, les acteurs de l'insertion se répartissent entre ceux qui, d'une certaine façon, ne voient que les deux lettres « IP », comme « insertion professionnelle », et d'autres qui défendent les trois lettres « ISP », « insertion socio-professionnelle ». Les très nombreux partenaires du secteur peuvent eux aussi se répartir entre les deux grandes options. Chaque fois que deux « IP » se rencontrent, cela se passe bien. Identiquement lorsque ce sont deux « ISP ». Mettez en présence un « IP » et un « ISP » et la tension sera au rendez-vous. Cette petite grille, pour sommaire qu'elle soit, éclaire bien des choses, sur les tensions internes, les tensions avec partenaires, et sur le constat qui étonne parfois : entre telle association et tel interlocuteur du service public, ça se passe très bien ; mettez une autre association, ou changez d'interlocuteur du service public, et ça peut se passer plus difficilement.



POLITIQUES CULTURELLES

Déplaçons nous sur le terrain de la culture. Plus difficile à décrire, car il n'est même pas certain qu'il y existe un « noyau dur ». En effet, il y a coexistence d'au moins deux grandes traditions.

La première, qui date de l'époque des Lumières (XVIII^{ème} siècle), lie le progrès universel à l'accès à l'éducation lettrée. Est « cultivé » celui qui a acquis beaucoup de connaissances dans le domaine des

idées, des sciences, de la littérature et des arts. L'esprit cultivé et raffiné est opposé aux moeurs frustres des paysans¹. Il est frappant de voir à quel point cette approche reste contemporaine : ne parle-t-on pas des « Beaux Arts » (sous-entendu : il y a des « arts pas beaux ») ? N'y a-t-il pas une idée de la culture qui serait comme un « patrimoine » auquel on n'accéderait que difficilement ? Le « c'est un paysan », formulé de manière péjorative, ne désigne-t-il pas l'incarnation de la balourdise des incultes ? Cette tradition débouche sur deux postures antagonistes :

- L'élitisme. La culture est un bien précieux auquel ne tâtent que les initiés. Il faut beaucoup travailler, pour accumuler les connaissances et apprendre à « goûter ». Mais on ne fait cet apprentissage qu'à la condition d'être d'emblée du bon milieu et d'être dans les bons réseaux qui, seuls, ont le pouvoir de coopter : « il est des nôtres ». Un « plouc » est quelqu'un qui est parvenu à s'introduire dans les réseaux, mais qui n'est pas lui-même du bon milieu. Par ce fait même, il ne manipule qu'imparfaitement les codes (et fait involontairement rire de lui).
- La volonté de démocratisation. Il y a un patrimoine : tout le monde doit avoir le droit d'y accéder. On organise un travail de pédagogie, de vulgarisation, on crée des équipements décentralisés pour faciliter l'accès (c'est le mouvement des « maisons de la culture » à partir des années 60), on offre des soirées « musées gratuits », ...

La seconde tradition est celle de l'anthropologie : est culture tout ce qui n'est pas nature. Du coup, tous les faits sociaux, toutes les relations sont des faits de culture. La culture est un « tout complexe », qui intègre les créations de l'art, les croyances religieuses autant que les coutumes et les savoir-faire de la technique². Cette seconde tradition se décline en autant de variantes qu'il y a d'écoles en anthropologie. Décrire cela dépasserait le cadre de la présente contribution. Juste pour donner une idée : on peut s'attacher aux invariants, à « l'inconscient » du monde : ce sont par exemple les travaux sur les mythes. On peut à l'inverse s'attacher aux différences : on ne mange pas de la même façon au Japon et au Mali. La tradition anthropologique n'interdit pas d'identifier des sous-ensembles : culture des aristocrates, culture

ouvrière, culture des pauvres, ... Cette tradition permet l'ouverture à des pratiques de *démocratie culturelle*. Marcel Hicter expliquait : «*La culture n'est ni la connaissance ni l'érudition ; la culture est une attitude, une volonté de dépassement personnel total, de son corps, de son cœur, de son esprit, en vue de comprendre sa situation dans le monde et d'infléchir son destin ; c'est la prise de conscience du besoin de s'exprimer et la maîtrise des moyens de cette expression*»³. Il s'agit moins de transmettre un patrimoine que de permettre à chacun de participer à sa construction. Au-delà, le principe de démocratie culturelle a une visée d'action collective : il s'agit d'améliorer son destin ; il est bien clair que les changements les plus significatifs ne peuvent être que collectifs : c'est en se mobilisant qu'on peut les obtenir.



SPÉCIFICITÉS DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Dans tout cela, l'éducation permanente occupe un territoire spécifique, qui relève clairement du principe de démocratie culturelle : elle est action qui s'adresse directement aux milieux populaires eux-mêmes. Elle articule l'histoire personnelle et l'action collective. Il s'agit d'abord de permettre à l'individu d'avoir l'intelligence, la compréhension de sa propre expérience. L'individu a des problèmes précis dans une situation précise : il n'entreprend une démarche que s'il est assuré de trouver réponse à ses problèmes. L'« accroche » de l'éducation permanente est souvent très longue : elle nécessite connaissance d'un milieu de vie, repérage des problèmes concrets qui se posent aux gens, formulation d'une réponse possible à ces problèmes, vérification de ce que « l'offre » correspond bien à

« la demande », amendements éventuels, ... Les problèmes que les gens rencontrent sont généralement vécus par eux individuellement. Une des spécificités de l'éducation permanente sera de mettre en oeuvre un regard et une réponse collectifs, et donc de faire se rencontrer des gens qui vivent des problèmes identiques⁴. Il n'est dès lors pas surprenant que des acteurs de l'éducation permanente se soient retrouvés parties prenantes d'initiatives d'ISP.



LES COUSINS

Quand on a des principes à défendre, on est toujours plus fort à plusieurs que tout seul ! On le voit : pour répondre à la question initiale, on a, en quelque sorte, fait un petit exercice de mathématique moderne. On a dessiné des « patates » avec des intersections. L'une de celles-ci peut unir une fraction de l'ISP (celle qui ne veut pas amputer sa dénomination de la lettre « S ») à une fraction de l'action d'éducation permanente. Faire ce constat n'est pas en contradiction avec les constats de différences : dispositifs législatifs, publics visés, définition des objectifs : l'ISP n'est pas l'éducation permanente, et inversement. Mais ils sont bien cousins dans une même famille ... qui a vocation à bien s'entendre, parce qu'il y a (vraiment) beaucoup en commun.

Pierre GEORIS

Notes

1. Article « culture », in *Le dictionnaire des sciences humaines*, sous la direction de Jean-François Dortier, éditions Sciences Humaines, Auxerre, 2004.
2. Pierre Ansart : « Sociologie de la culture », in *Dictionnaire de sociologie*, co-édition Le Robert - Seuil, Paris, 1999.
3. Cité par Henry Ingberg, « Aux sources de la démocratie culturelle », in ACCS-Moc, *Regards croisés sur l'éducation permanente*, EVO, Bruxelles, 1996.
4. Claude Bonte, Pierre Georis, Chantal Gras, Georges Liénard : « Les champs de l'éducation permanente », in ACCS-Moc, *Regards croisés sur l'éducation permanente*, EVO, Bruxelles, 1996.



**AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**